



Union régionale des Collectivités Forestières de  
Normandie - URCOFOR

# RAPPORT D'ACTIVITÉ **2024**







## ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, chers collègues élu(e)s et partenaires,

L'année 2024 a été riche en actions pour l'URCOFOR.

Vous le constaterez à la lecture de ce rapport, l'activité de notre association a été dense et variée avec toujours pour objectif de répondre aux rôles des élus vis-à-vis de la forêt. A ces responsabilités viennent s'ajouter de nouveaux enjeux, dont les aléas climatiques et leurs conséquences actuelles et à venir sur nos forêts normandes.

Les élus doivent être capables de comprendre, de réagir et nous sommes à leurs côtés pour les accompagner dans leurs actions. Un des fils conducteurs de 2024 a été le dialogue entre élus, forestiers et citoyens, thème de notre Assemblée générale en mars et mis à l'honneur lors des Rencontres Nationales des Territoires Forestiers à Rouen en septembre.

La gestion des risques en forêt a également été un sujet majeur, avec le soutien aux communes de la Manche touchées par la tempête CIARAN ou encore l'organisation d'un voyage d'étude inspirant en Dordogne pour échanger sur la prévention des incendies.

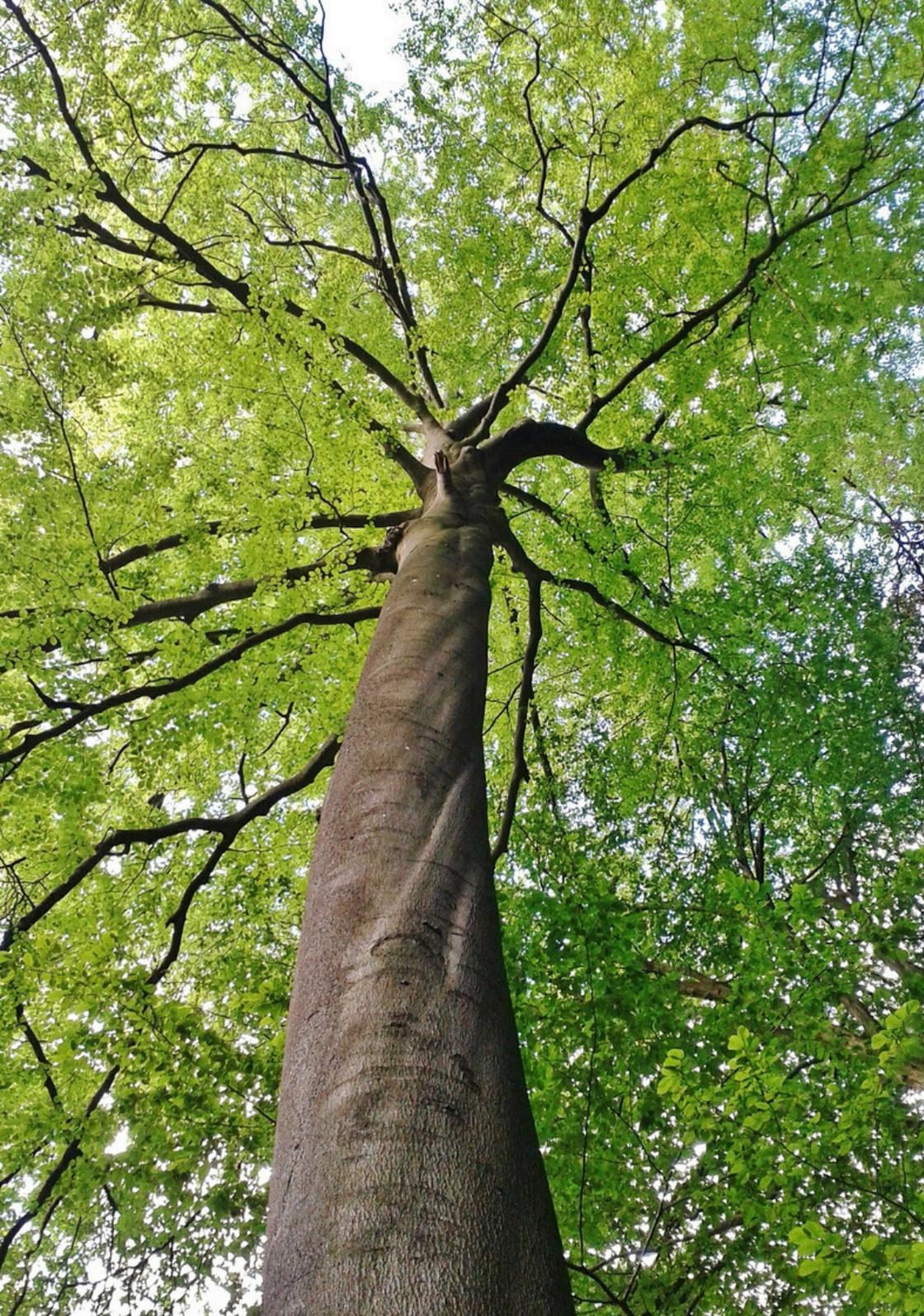
D'autres initiatives ont marqué l'année : le déploiement du Pacte Bois et Biosourcés, la poursuite des forêts pédagogiques, les formations pour les élus sur des thèmes variés comme le bois énergie, le foncier forestier, les services rendus par les forêts, la gestion des espaces boisés communaux...

Entre adhérents et référents forêt/bois, nous sommes aujourd'hui plus de 1100 élus répartis sur les cinq départements. Cette dynamique collective s'amplifie chaque année grâce à nos actions en faveur de nos belles et précieuses forêts normandes. Bonne lecture de ce bilan !

**Jacques Charron**

Président de l'URCOFOR

Maire de Vatteville-la-Rue (76)





# SOMMAIRE

- |          |   |         |
|----------|---|---------|
| <b>1</b> | <b>Nos valeurs et missions</b>          | page 6  |
| <b>2</b> | <b>Le conseil d'administration</b>      | page 7  |
| <b>3</b> | <b>Quelques chiffres clés</b>           | page 8  |
| <b>4</b> | <b>Les évènements marquants de 2024</b> | page 10 |
| <b>5</b> | <b>Nos actions 2024</b>                 | page 11 |
| <b>6</b> | <b>Nous rejoindre</b>                   | page 27 |





# Nos valeurs et missions

Créée en 2017 à l'initiative d'élus des cinq départements normands, notre association de type loi 1901 regroupe des collectivités normandes propriétaires ou non de forêts dans une structure d'échanges et de partage d'expériences proposant des services d'animation et d'accompagnement multiples.

**Notre philosophie : valoriser les territoires forestiers et placer la forêt et le bois au cœur du développement local.**



## Nos missions :



### Représenter et défendre les intérêts des collectivités forestières

Une force pour faire valoir vos préoccupations d'élus locaux, garants de l'intérêt général



### Accompagner les collectivités dans la conduite de leurs projets

Une expertise technique connue et reconnue



### Informier et former les élus sur les thématiques forestières

Un conseil éclairé : voirie et transport du bois, biodiversité, loisirs en forêt, bois énergie et chaufferies collectives, construction bois...

## Nos valeurs :



Considérer la forêt et ses ressources comme de véritables richesses de nos territoires normands



Garantir la gestion durable des forêts et leur caractère multifonctionnel



Contribuer à la transition énergétique des territoires



Promouvoir l'usage du bois local en circuits-courts et de proximité



Faire de la filière forêt-bois un atout de développement local





# L e conseil d'administration



**CHARRON Jacques**  
Président  
*Maire de Vatteville-la-Rue  
(76)*



**NOURRY Jean-Pierre**  
Vice-Président  
*Adjoint au maire de Noues de  
Sienna (14)*



**CHARLIER François**  
Vice-Président  
*Maire de Martot  
Vice-Président de  
l'Agglomération Seine-Eure (27)*



**CORBIÈRE Julien**  
Vice-Président  
*Maire de Champsecret (61)*



**LANGLOIS Hugo**  
Secrétaire  
*Élu du bureau de la Métropole  
Rouen Normandie (76)*



**LEVILLAIN Gérard**  
Trésorier  
*Adjoint au Maire de Canteleu  
(76)*



**COLLEONY Jean-Marie**  
*Adjoint au Maire de la Londe  
(76)*



**GILLES Pierrick**  
*Maire du Mesnil-Jourdain (27)*



**LEMOINE Gérard**  
*Maire de Saint-Nicolas-des-  
bois (61)*



**WURCKER Guy**  
*Adjoint au Maire de Canteleu  
(76)*



**SUZANNE Guy**  
*Adjoint au Maire de Belforêt  
en Perche (61)*

## L'équipe



**FERRIER Laure**  
Directrice  
laure.ferrier@communesforestieres.org  
Tél : 06 17 96 38 80



**TRUBERT Jérémie**  
Chargé de mission  
jeremie.trubert@communesforestieres.org  
Tél : 06 62 30 36 78





# Quelques chiffres clés

## La forêt normande et la filière forêt-bois

Présentes partout en Normandie, les forêts font partie de nos territoires ruraux mais aussi urbains.

**14 %** du territoire

**470 000** hectares

**85 %** de feuillus

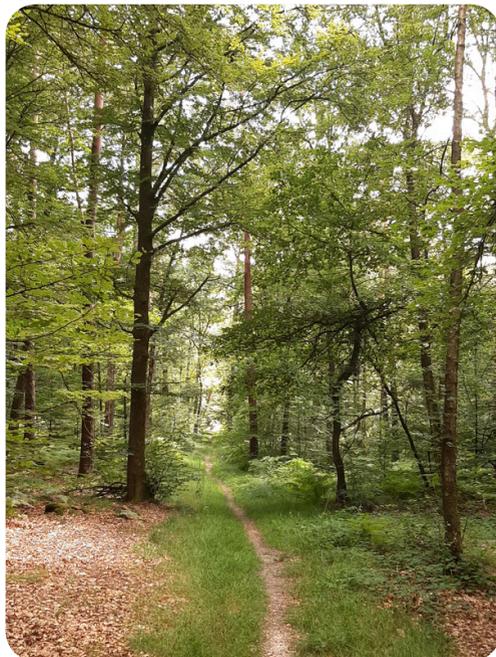
**75 %** de forêts privées

**25 %** de forêts publiques

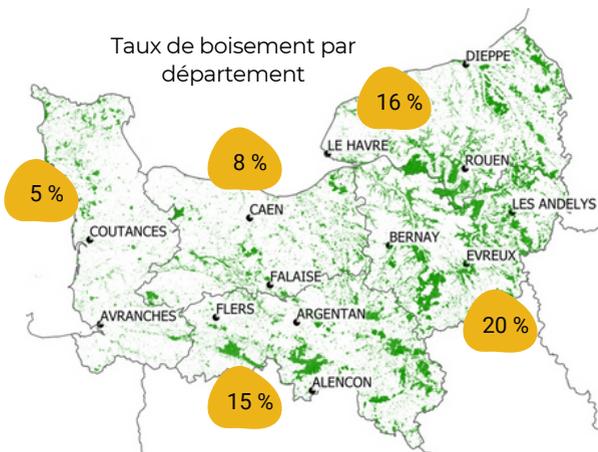
\*\*\*

Près de **3 420** entreprises

Plus de **22 200** emplois

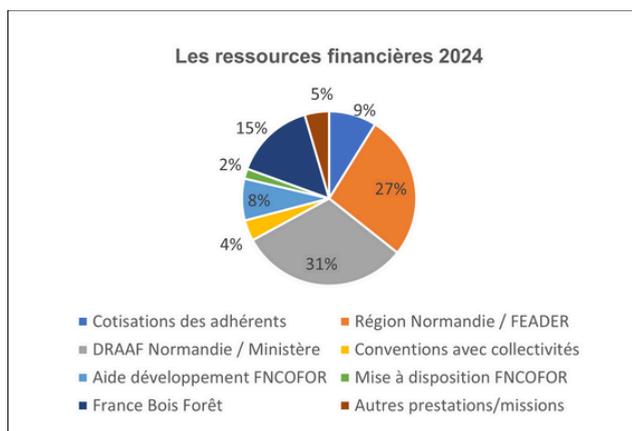
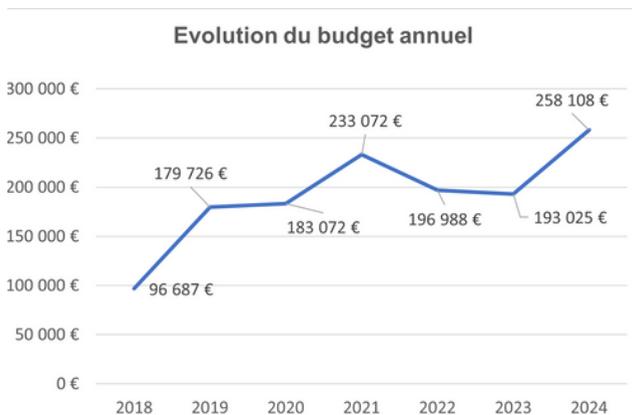


Taux de boisement par département



# L'URCOFOR en chiffres

## Budget et sources de financement :



## Vie de l'association :



**1 100 élus référents forêt-bois**

1 commune normande sur 3 a désigné un élu référent sur les questions forêt-bois à l'échelle de son territoire



**310 élus formés**

Sur un ensemble de thématiques variées : gestion durable de la forêt, chasse, etc.



**1 500 destinataires de notre newsletter**

envoyée régulièrement, elle permet d'informer élus et partenaires des actualités nationales et régionales





# 2024 en images



Les Rencontres nationales des territoires forestiers :  
« Repenser le dialogue autour de la forêt »  
200 participants sur 3 jours



Pacte bois et biosourcés normand :  
1ères collectivités signataires



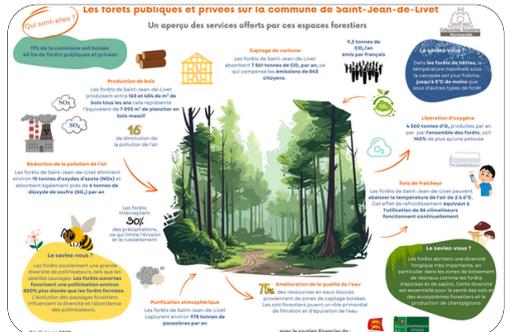
Voyage d'études sur la thématique du risque  
de feu de forêt, en Dordogne



Plus de 300 élus formés  
sur diverses thématiques forêt/bois



Accompagnement des communes sinistrées  
par la tempête Ciaran



Création d'un poster personnalisable « Aperçu des  
services rendus par les forêts sur votre commune »





# Nos actions

Nous déclinons nos actions et développons des outils de différentes nature destinés à informer, conseiller et assister les élus dans leur rôle vis-à-vis de la forêt de leur territoire et de la valorisation du bois.

**Que la forêt soit publique ou privée, les rôles des élus sont multiples :**

projets valorisant le bois construction, le bois énergie.

ÉLU  
MAÎTRE  
D'OUVRAGE  
PUBLIC

intégrant les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme, de planification, Charte forestière...

ÉLU  
AMÉNAGEUR  
DU TERRITOIRE

à l'interface entre les citoyens, les propriétaires privés et les professionnels de la filière forêt-bois

ÉLU  
MÉDIATEUR

prenant les décisions dans le cas d'une forêt communale

ÉLU  
PROPRIÉTAIRE  
DE FORÊT

Risque incendie, tempête, sanitaire...

ÉLU  
RESPONSABLE  
DE LA  
SÉCURITÉ  
PUBLIQUE

## Nos actions transverses :

- Accompagner le réseau des élus référents forêt-bois
- Contribuer aux travaux régionaux et nationaux de la filière forêt-bois
- Former, diffuser et mettre à disposition des outils au service des élus

## Nos actions thématiques :

- Accompagner les collectivités dans leurs projets de construction bois et de bois énergie
- Animer le réseau régional des territoires forestiers et mettre en œuvre des actions collectives
- Développer l'Observatoire du foncier forestier pour les collectivités
- Porter à connaissance les services rendus par les forêts
- Diffuser le « Protocole chantier forestier »
- Développement les Forêts pédagogiques
- Appuyer les collectivités dans la gestion des forêts de leurs territoires
- Accompagner les élus dans leurs responsabilités de prévention et gestion des risques en forêt

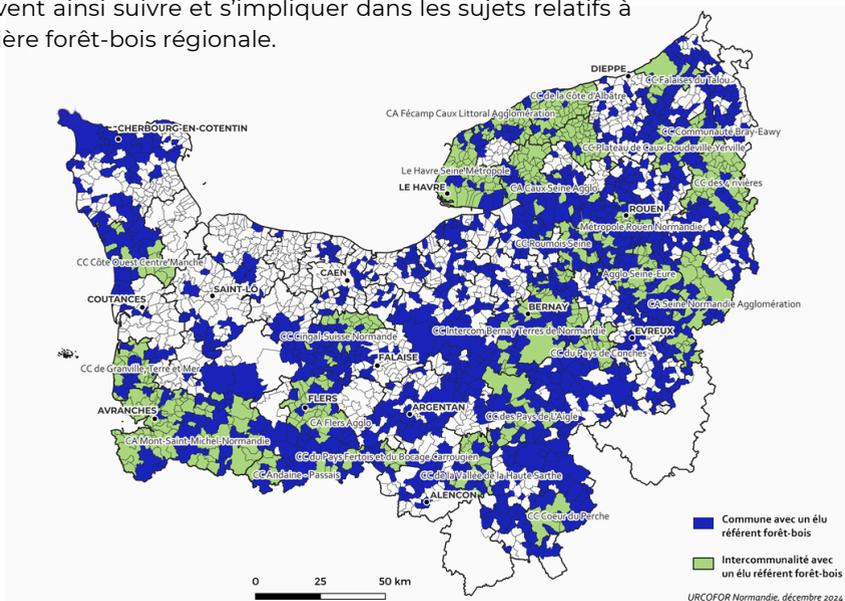


# A nimation du réseau d'élus référents "forêt-bois"

## ► Contexte et objectifs :

Depuis 2018, ce réseau régional ne cesse de se renforcer. En 2025, ce sont **plus de 1100 élus référents** désignés par leur collectivité, soit plus d'1 commune normande sur 3. Ces élus référents sont les interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions forestières sur leurs collectivités. Bénéficiant de conseils et d'informations régulières via une lettre d'information numérique, mais également de temps d'informations thématiques et d'échanges, ces élus peuvent ainsi suivre et s'impliquer dans les sujets relatifs à la filière forêt-bois régionale.

Financier :



## ➤ Résultats et perspectives :

- **Un réseau constitué de plus de 1100 élus référents forêt-bois.**
- **Un annuaire des élus référents** consultable en ligne permettant une recherche par nom de commune ou par code postal.
- **3 lettres d'informations numériques** envoyées en 2024 pour informer sur les actualités forestières nationales et régionales.
- **35 fiches pratiques multi-thématiques** diffusées dont **2 nouvelles fiches** sur l'utilisation du bois local dans la construction et la commande publique.
- **15 réunions d'information** approfondissant divers sujets : le risque de feu de forêt, la gestion et réglementation des espaces boisés des communes, la pratique de la chasse en forêt et les responsabilités, la biodiversité intégrée dans la gestion forestière, etc.
- La conception de **2 nouveaux modules de formation** sur la chasse et le bois local dans la commande publique.
- Des sorties en forêt ou des visites d'entreprises ou de bâtiment pour illustrer les sessions théoriques.
- Au total, **plus de 310 participants formés en 2024.**



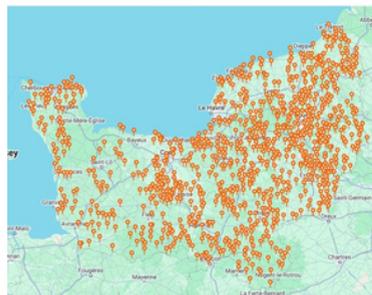
### Réseau des élus référents forêt-bois

Insté dès 2018 et complété à l'occasion des élections municipales de 2020, le **réseau des élus référents forêt-bois** compte aujourd'hui plus de 1000 élus communaux ou intercommunaux, répartis sur l'ensemble de la Région.

Les **élus référents forêt-bois** sont les interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions forestières sur leur collectivité. À travers leurs rôles d'animateur du territoire, de prescripteur ou encore de médiateur, les élus s'impliquent en faveur de la forêt commandée et de la filière.

De réseau permet de favoriser les échanges et retours d'expérience entre les élus mais également de favoriser un dialogue entre les élus, les propriétaires forestiers privés et les professionnels de la filière forêt-bois.

CP de la ville Recherche Réactualiser



**LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION**

Fiche N°26

**Les avantages concrets du bois**

Éger et résilient, le bois permet de créer des structures, notamment et surtout, qui en font un matériau de choix pour de nombreux usages. Un à l'origine, son traitement de façade, du mobilier aux aménagements extérieurs type terrasses, le bois peut être utilisé partout en étant traité ou non.

**Un matériau adaptable et polyvalent**

Construites selon des normes, certifications, règles et le bois propose une diversité de solutions techniques qui s'adaptent à tous les types de projets qui vont associer avec d'autres matériaux (acier, béton, pierre, etc.). La légèreté du bois rend aussi possible la construction et la ventilation sur tout type de terrain.

**Un bâtiment bois n'est pas obligatoirement revêtu de bois à l'extérieur**

Des chantiers rapides, à faible nuisance

Grâce à la préfabrication en atelier, le nombre d'opérations traditionnellement réalisées sur chantier est fortement diminué. Cela limite alors les nuisances sonores, le déplacement de poussières et évite l'impact de chantier sur un environnement sensible. Les chantiers sont moins longs, moins bruyants, plus propres et plus sécurisés, mieux acceptés par la population.

**Utiliser le bois permet aux forêts de retrouver leur stock de carbone**

Un matériau naturel, sain et performant

Le bois procure d'incompréhensibles bénéfices aux usagers en améliorant la sensation de bien-être et en favorisant une certaine sérénité que seuls les matériaux naturels peuvent apporter. Un choix qui semble évident pour des établissements recevant du public tels que les écoles maternelles ou encore les crèches.

**Des avantages environnementaux indéniables**

Des matériaux de structure naturellement renouvelables. La capacité du bois à stocker durablement le carbone en fait une solution idéale dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les performances thermiques le positionnent idéalement dans une logique de transition énergétique. Il se comporte comme un régulateur de température grâce à sa faible conductivité et réagit bien aux variations d'humidité.

**Où utiliser du bois ? Quelles essences choisir ?**

Structures, façades, isolation ou encore aménagements extérieurs et intérieurs, le bois s'utilise partout ! Cependant, à chaque essence, ses caractéristiques techniques et une utilisation optimale.

Avant de passer à la phase d'utilisation du bois, qui diffère en fonction de leur résistance naturelle, on vérifie les conditions pour savoir si le site en fonction aussi des traitements qu'il est possible d'appliquer pour le rendre plus durable, le type de produit utilisé (bois massif, lamellé-collé, panneaux, CLT, etc.) et même avec l'emploi des bois.

C'est pourquoi un projet bois s'est réfléchi dès les premières phases. C'est aussi l'occasion de se poser la question de la préservation disponible à proximité.

**Choisir le bois c'est éviter l'utilisation de matériaux plus polluants**

El pourquoi pas, construire en bois local ?

Privilégier le bois local peut contribuer à améliorer le circuit qui va de l'approvisionnement, à la transformation jusqu'à la pose du bois. La filière CLT offre des avantages pour les collectivités et de promouvoir de bois local fait est respecter les règles de la commande publique.

avec le soutien financier de GRAND EST



# Accompagnement des collectivités dans leur projets bois construction

## ► Contexte et objectifs :

Grâce à ses nombreux avantages, le bois est un matériau de choix lorsque qu'une collectivité mène un projet de construction. S'il est issu de la filière forêt/bois locale, il permet également des retombées économiques indéniables pour le territoire. Et associé à d'autres matériaux biosourcés, ses performances offrent une multitude de solutions en faveur de la transition énergétique et écologique.



En 2024, l'URCOFOR a poursuivi le déploiement du PACTE Bois et Biosourcés normand aux côtés de FIBOIS Normandie et de l'ARPE Normandie (Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction).

Ce PACTE a pour objectif de développer une dynamique collective en accompagnant pendant 4 ans les maîtres d'ouvrages publics et privés pour répondre aux nouvelles normes favorisant une construction moins carbonée (RE2020) et anticiper les seuils progressifs qu'elles imposent.

## ► Résultats et perspectives :

- **PACTE : 29 signataires en 2025**
  - 4 collectivités : Agglomération Seine Eure, Métropole Rouen Normandie, Département 50 et Canteleu
  - 17 bailleurs sociaux
  - 8 promoteurs immobiliers
- **Accompagnement de plusieurs collectivités normandes dans leurs projets de construction en bois local** depuis le stade de la réflexion jusqu'à l'inauguration du bâtiment.



# Acompagnement des collectivités dans leur projets bois énergie

## ► Contexte et objectifs :

Lorsqu'une collectivité souhaite mettre en place une chaudière bois, la question de l'approvisionnement local se pose systématiquement.

C'est pourquoi la Fédération Nationale des Communes Forestières a créé le plan d'approvisionnement territorial (PAT), un outil d'aide à décision pour les élus. Ce tableau de bord permet d'évaluer le potentiel de développement du bois énergie issu des forêts du territoire.

Fruit d'un travail de terrain, d'une concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière et d'une modélisation informatique, le PAT fournit aux élus des données chiffrées à l'échelle de leur territoire, permettant ainsi d'élaborer une politique de développement du bois énergie et plus largement de valorisation de la forêt, dans des logiques de circuits de proximité.



## ► Résultats et perspectives :

- **Élaboration d'un Plan d'Approvisionnement Territorial sur le territoire du Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole** regroupant les 6 intercommunalités autour du bassin de vie caennais : Caen la mer, Cingal – Suisse Normande, Cœur de Nacre, Pays de Falaise, Val ès dunes, Vallées de l'Orne et de l'Odon
  - Estimation de la ressource forestière et bocagère et perspectives de récoltes de bois énergie dans le cadre d'une gestion durable pour alimenter les chaufferies existantes et en projet sur ce territoire.
  - Réflexions avec les élus sur les pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du territoire.
- Échanges avec plusieurs collectivités pour le **développement des chaufferies bois et / ou réseaux de chaleur urbain en parallèle de réflexion sur un approvisionnement local.**



# A nimation du réseau régional des territoires forestiers

## ► Contexte et objectifs :

Depuis sa création, l'URCOFOR anime le réseau régional des territoires forestiers engagés dans des dynamiques forestières telles que les chartes forestières, les comités forêt/bois... Ce réseau vise à faciliter les échanges et le partage d'expériences, mais également à mettre en œuvre et en lumière des actions collectives entre territoires et avec des partenaires de la filière.



## ► Résultats et perspectives :

- **Appui et accompagnement des territoires** de manière individuelle ou collective:
  - Les **Chartes forestières** de la Métropole Rouen Normandie, de l'Agglo Seine-Eure, des Parcs Naturels régionaux des Boucles de la Seine normande, PNR du Perche et PNR Normandie Maine
  - La Charte forestière de la Communauté Urbaine du Havre pour son lancement (diagnostic, ateliers de concertation, sorties en forêt...)
  - Le **Comité Bois et Forêt** de l'Agglomération Dieppe-Maritime
  - Des réflexions avec de nouveaux territoires intéressés par les démarches de **politiques territoriales forestières** : Syndicat mixte Grand Site Falaises d'Etretat-Côte d'Albâtre



## • Organisation des Rencontres Nationales des Territoires Forestiers

Ces rencontres nationales, réunissant **plus de 200 participants sur 3 jours** pour échanger sur le thème « Repenser le dialogue autour de la forêt », se sont tenues en septembre 2024 à Rouen.

Cyril Dion, écrivain, réalisateur, poète et militant écologiste, en introduction de ces rencontres a proposé un état des lieux documenté de la situation et des évolutions récentes liés au changement climatique, en engageant les participants à réfléchir aux nouvelles logiques qui doivent guider les actions, en exposant les blocages auxquels les élus et acteurs de la filière sont confrontés et en proposant en solution plus de démocratie, par la médiation et la concertation.



Les territoires forestiers de Normandie ont été mis à l'honneur notamment lors des ateliers et de plusieurs visites :

- Histoires de territoires : témoignages et débats
- A la découverte de 4 territoires normands porteurs de Charte forestière
- Visites terrain en immersion dans les chartes forestières normandes, le long de la vallée de la Seine
- Visite de « Forêt Monumentale 2 » en forêt de Roumare
- Table ronde : Repenser le dialogue territorial autour de la forêt : des propositions aux actes

Tout au long des 3 jours, à travers des témoignages, des visites de terrain, les participants, élus et acteurs des territoires en France, ont pu se questionner sur l'importance du dialogue autour de nos forêts et partager les actions concrètes mises en place en termes de stratégie forestière.

Ces rencontres ont permis d'aborder particulièrement les questions forestières de : risques naturels, filières courtes et de proximité, protection de la biodiversité, stratégies commerciales territoriales et contractualisation, d'urbanisation, d'accueil et du tourisme...



# Développement de l'observatoire du foncier forestier

## ► Contexte et objectifs :

Connaître et mieux appréhender le foncier forestier de sa commune, c'est pouvoir définir une politique d'aménagement et se projeter dans l'action en faveur d'une meilleure gestion des espaces forestiers.

Grâce à l'Observatoire du foncier forestier développé par l'URCOFOR Normandie, les élus peuvent bénéficier d'une analyse détaillée des données cadastrales ainsi que de cartographies pertinentes de leur commune : identification des parcelles forestières appartenant à la commune, biens vacants et sans maître...

Cet outil permet notamment :

- d'informer nos adhérents sur leur patrimoine forestier communal et les potentielles actions foncières
- de proposer un accompagnement spécifique aux collectivités souhaitant s'engager dans des démarches d'acquisition, échanges de parcelles forestières, etc.



## ► Résultats et perspectives :

- 4 collectivités ont bénéficié en 2024 d'un « **rapport foncier** » présentant des indicateurs, données cadastrales et cartographies à l'échelle de leur territoire.
- Appui aux collectivités dans le cadre d'acquisition de forêts pour des objectifs d'aménagement du territoire
- **Production de cartographies** permettant l'identification des parcelles et propriétaires concernés par les Obligations Légales de Débroussaillage pour les communes de l'Eure.
- Accompagnement de plusieurs collectivités dans l'**élaboration de leurs documents de planification et d'urbanisme** : SCOT, PLU/I, PCAET, Trame Verte et Bleue...



# Porter à connaissance les services rendus par les forêts

## ► Contexte et objectifs :

En tant qu'élus, il est essentiel de connaître l'importance des forêts locales et les multiples bénéfices qu'elles fournissent au territoire communal. Ces différentes fonctions restent néanmoins difficilement mesurables et valorisables par les collectivités.

C'est pourquoi, l'URCOFOR a souhaité travailler à l'identification et la quantification des services rendus

par les forêts publiques et privées sur un territoire donné pour pouvoir les porter à connaissance, non seulement auprès des élus concernés mais également des citoyens.



Financeurs :

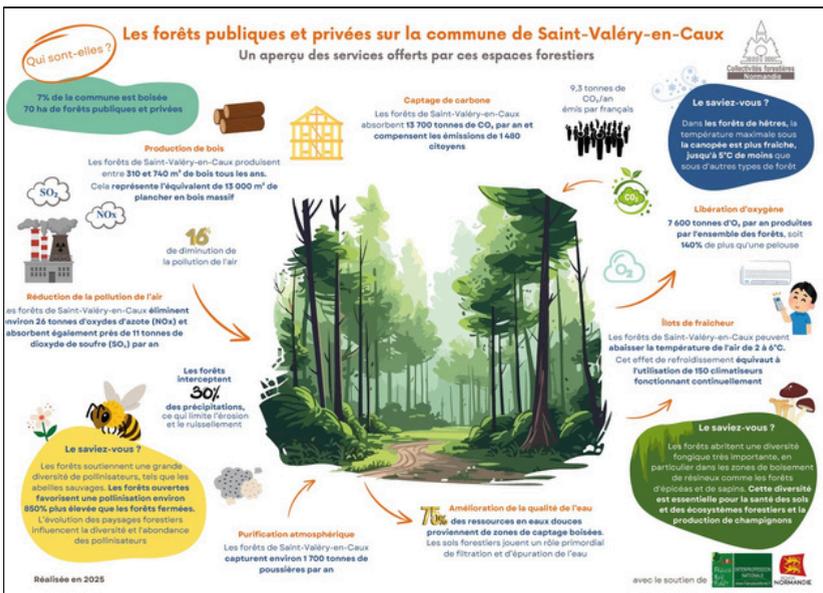


RÉGION  
NORMANDIE



## ► Résultats et perspectives :

- **Méthodologie de quantification des aménités forestières** et sélection d'indicateurs intéressants pour améliorer la connaissance des services rendus par les forêts.
- **Élaboration de fiche de synthèse / support de communication personnalisable sous forme de poster pour les collectivités** « Aperçu des services rendus par les forêts publiques et privées de la commune »



# Diffusion du “Protocole chantier forestier” : outil de dialogue

## ► Contexte et objectifs :

Quelles soient privées ou publiques, les forêts demandent de l’entretien qui peut se traduire par des chantiers forestiers de différentes natures (récolte, élagage, plantation...). En amont de ces chantiers, le dialogue entre élus communaux et professionnels de la filière est essentiel, notamment pour éviter d’éventuelles complications.

Construit dans une action partenariale avec la filière forêt/bois, la démarche du protocole chantier forestier a pour objectif de proposer un outil de dialogue s’appuyant sur un ensemble de bonnes pratiques :

- ➔ Les professionnels informent les communes des chantiers forestiers à venir et fournissent les coordonnées directes du responsable de chantier.
- ➔ En retour, les municipalités transmettent des informations utiles pour la bonne organisation du chantier.

## ► Résultats et perspectives :

- **Diffusion du kit « Protocole chantier » à près de 2000 communes normandes** : livret regroupant des document synthétiques types, la réglementation des voiries et des chantiers forestiers.
- **Organisation de visites de chantiers forestiers** pour illustrer et présenter ce protocole
- **Organisation de temps de médiation entre les acteurs : élus, forestiers et propriétaires de forêt privée** pour mieux se connaître, se comprendre et dénouer des situations pouvant être conflictuelles en recherchant des solutions de conciliation.



# Développement des Forêts pédagogiques

## ► Contexte et objectifs :

Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » initié par la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) a pour objectif de sensibiliser les plus jeunes aux questions forestières et au rôle des élus en les impliquant concrètement dans la gestion forestière d'une parcelle de forêt dédiée, confiée par la collectivité.



Financiers :



RÉGION  
NORMANDIE



FRANCE  
BOIS  
FORÊT  
INTERPROFESSION  
NATIONALE



Par ailleurs, en 2021, l'URCOFOR avait créé un **jeu pédagogique scolaire « Forestiers, à vous de jouer! »** dans le cadre des actions collectives du réseau régional des territoires forestiers et en partenariat avec les acteurs de la filière forêt-bois normande. Celui-ci a été **distribué à plus de 350 communes** en Normandie pour leurs écoles.

Il invite les enfants à incarner des forestiers dont la mission est de gérer le mieux possible une forêt normande pour la préserver face au changement climatique. Conçu avec l'aide d'une équipe spécialisée en contenus ludo-pédagogiques à destination des jeunes publics, il permet aux jeunes d'apprendre en s'amusant et de découvrir de manière ludique, la forêt française, sa gestion durable, les effets du changement climatique mais également les animaux forestiers ou encore les métiers de la filière. Plébiscité par de nombreuses collectivités en dehors de la Normandie, l'année 2024 a vu son adaptation en version nationale.

## ► Résultats et perspectives :

- **Programmation des activités de l'année scolaire 2024-2025 pour plus de 100 élèves** dans le cadre des forêts pédagogiques normandes
- Rencontres prospectives avec plusieurs collectivités en vue du déploiement du programme à la rentrée 2025 dans leurs écoles.
- **Adaptation du jeu pédagogique normand "Forestiers, à vous de jouer !" en version nationale** avec la FNCOFOR.



# Acompagnement des collectivités dans la gestion des forêts de leurs territoires

## ► Contexte et objectifs :

De nombreux élus normands souhaitent participer à la valorisation des forêts publiques et privées de leurs territoires. Pour les soutenir, l'URCOFOR leur apporte son assistance pour :

- Trouver des solutions de gestion durable des parcelles forestières communales jusqu'ici non gérées dans le cadre du Régime forestier,
- Être davantage informés et partie prenante dans les orientations de gestion des forêts domaniales situées sur leurs territoires communaux,
- Les aider dans leur rôle de médiateur et de facilitateur en incitant par exemple les propriétaires privés à gérer durablement leur forêt (organisation de réunions publiques, mise en relation avec des conseillers forestiers...)



Financeurs :



## ► Résultats et perspectives :

- **Recherche de solutions de gestion forestière durable** en partenariat avec l'ONF et les services de l'Etat (DRAAF et DDTM), permettant de répondre aux collectivités dont les espaces boisés ne bénéficient pas du régime forestier.
- Accompagnement de plusieurs communes pour une meilleure valorisation et gestion du foncier sur leur territoire : **près de 200 ha de forêt communale concernés en 2024.**
- Organisation de réunions d'échanges avec l'ONF autour de la gestion de certains massifs forestiers domaniaux
- **Recherche de financements et subventions** la réalisation de travaux et d'entretien en forêts communales des forêts communales : **mise en relation avec les financeurs publics et privés** (label bas carbone, appel à projets de l'Etat, aides de la Région Normandie...) **et aide au montage de dossiers de subventions.**



# P révention et gestion des risques en forêt : les responsabilités des élus locaux

## ► Contexte et objectifs :

Parmi les nombreux impacts du changement climatique sur les forêts normandes, l'augmentation des risques est une préoccupation majeure des élus locaux : **feu de forêt, tempête mais également risque sanitaire entraînant des dépérissements et chutes de branches ou d'arbres morts sur les chemins et voiries ...**

Financeurs :

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT  
*Union  
Européenne*



Les Maires et élus locaux sont en effet concernés à plusieurs titres :

- **Responsables de la sécurité civile sur leur territoire communal** : En cas de survenance d'un accident, d'une crise (tempête, incendie...) à l'échelle communale, le maire devient le DOS, Directeur des Opérations de Secours, en binôme avec le chef des pompiers, le COS Commandant des Opérations de Secours.
- **Premiers interlocuteurs des usagers des forêts** présentes sur leur commune, ils sont les vecteurs naturels des messages de prévention et de recommandations à destination de leurs administrés et plus largement des citoyens.
- **Aménageurs de leur territoire ils se doivent de prendre en compte ces risques** dans leurs documents de planification et d'urbanisme pour faciliter les interventions des services de secours en cas de besoin.
- **Chargés du contrôle de certains travaux** (Obligations Légales de Débroussaillage par exemple) lorsque leur commune est concernée par un arrêté interministériel ou départemental.

Aussi, que la forêt soit publique ou privée, il est aujourd'hui indispensable de préparer les élus à ces risques potentiellement plus fréquents en Normandie, que ce soit par des sessions d'information/formation, des exercices pratiques, des voyages d'études et retours d'expérience d'autres élus...



## ➤ Résultats et perspectives :

- Échanges réguliers avec les services de l'État et de secours sur les différents départements normands, participation à **des exercices opérationnels et des formations dans l'Orne et la Seine-Maritime**
- **Communication vers les communes** et diffusion d'informations pratiques de prévention
- **Appui aux actions de prévention** des risques via une communication ciblée, l'élaboration de plans communaux de sauvegarde (PCS), ou encore la constitution de réserves communales de sécurité civile
- Dispense de plusieurs **sessions de formation spécifiques** : « **Feux de forêt, un risque émergent en Normandie lié au changement climatique.** »
- **Dans l'Eure, appui des communes à la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage.**
- **Dans la Manche, soutien aux communes sinistrées par la tempête Ciaran** : panneaux d'information « Tempête : que se passe-t-il dans cette forêt ? » offerts par l'URCOFOR, recherche de financements pour reconstituer les forêts...
- **Organisation d'un voyage d'études sur la thématique du risque de feu de forêt, en Dordogne** en décembre 2024 pour une délégation d'élus normands et de partenaires régionaux, afin d'échanger sur les pratiques de prévention et de défense contre les incendies.



# Diffusion et mise à disposition d'outils au service des élus

Nous développons chaque année de nouveaux outils au service et à disposition des élus normands.

## Brochures et catalogues :



Brochure « Décortiquons les idées reçues sur la forêt et le bois »



Catalogue de mobilier en bois pour les collectivités



Catalogue de 35 fiches pratiques multi-thématiques

## Capsules vidéo :



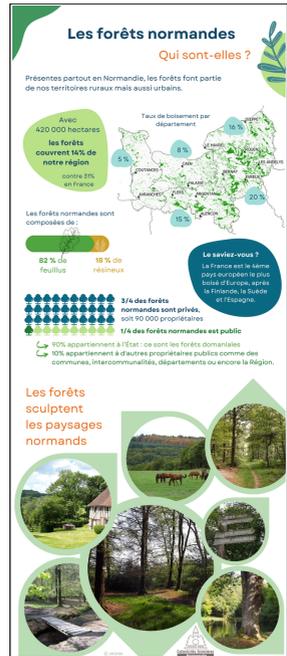
Témoignages d'élus impliqués dans les questions forestières

## Outils pédagogiques :



Jeu pédagogique « Forestiers, à vous de jouer ! »

Retrouvez l'ensemble de nos outils sur notre site internet :



Exposition itinérante « Regard sur les forêts normandes »



# C ontribution aux travaux régionaux et nationaux de la filière forêt-bois

## ► Contexte et objectifs :

Les actions mises en œuvre en Normandie par l'URCOFOR sont menées en étroite relation avec la Fédération Nationale des Communes Forestières, dans un objectif de travail en réseau mais également de cohérence nationale.



## ► Résultats et perspectives :

- Échanges réguliers avec les parlementaires normands afin de remonter les préoccupations des élus des collectivités forestières.
- Participation aux travaux régionaux : Commission Régionale Forêt Bois co-présidée par le Président de Région et le Préfet de Région
- Contribution à l'élaboration du Plan tempête régional coordonné par la DRAAF Normandie
- Participation au Conseil d'administration de Fibois Normandie et aux différentes commissions.
- Travaux réguliers avec les agences territoriales de l'Office National des Forêts de Rouen et d'Alençon
- Participation aux instances de gouvernance et aux commissions nationales de la FNCOFOR
- Appui aux actions bois énergie de la FNCOFOR





# Rejoignez-nous !

Que votre collectivité soit propriétaire de forêt ou non, la gestion espaces boisés de votre territoire et l'utilisation des ressources locales vous concernent et nous sommes là pour vous accompagner !

## 5 raisons d'adhérer à notre association :

1. Soutenir nos actions et notre développement
2. Intégrer un réseau de plus de 6000 collectivités adhérentes propriétaires ou non de forêt et bénéficier de leur expérience
3. Faire entendre sa voix et contribuer à la force du réseau pour permettre la représentation et la défense des intérêts des collectivités forestières.
4. Bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur vos projets en lien avec la forêt et le bois sur votre territoire
5. Bénéficier d'outils réservés à nos adhérents (observatoire foncier...)

## Barème des cotisations :

Communes :

- Adhésion d'une commune de moins de 500 hab. : 100 €
- Adhésion d'une commune de 501 à 3 000 hab. : 200 €
- Adhésion d'une commune de 3 001 à 20 000 hab. : 500 €
- Adhésion d'une commune de 20 001 à 50 000 hab. : 1 000 €
- Adhésion d'une commune de plus de 50 000 hab. : 1 500 €

EPCI (Communauté de communes, Pays...) :

- Adhésion d'une collectivité de moins de 50 000 hab. : 500 €
- Adhésion d'une collectivité de 50 001 à 100 000 hab. : 1 500 €
- Adhésion d'une collectivité de 100 001 à 500 000 hab. : 3 000 €
- Adhésion d'une collectivité de 500 001 à 1 000 000 hab. : 4 000 €

Autres collectivités :

- Région : 5 000 €
- Départements : 2 000 €
- Parcs Naturels Régionaux : 300 €

Groupements et syndicats forestiers publics :

- GSF, GF, Syndicat intercommunal : 100 €





## Union régionale des Collectivités Forestières de Normandie

Mairie, 76940 Vatteville-la-Rue  
normandie@communesforestieres.org  
06 17 96 38 80



[www.collectivitesforestieres-normandie.org](http://www.collectivitesforestieres-normandie.org)

*Crédits photos : URCOFOR Normandie  
Réalisé et imprimé en mars 2025*